

Produit

CPR Invest - Social Equities - A EUR - Acc

Un Compartiment de CPR Invest

LU2036821663 - Devise : EUR

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg.

Société de gestion : CPR Asset Management (par la suite : « nous »), membre du Groupe de sociétés Amundi, est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

L'AMF est chargée du contrôle de CPR Asset Management en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter www.cpram.com ou appeler le +33 153157000.

Ce document a été publié le 18/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un Compartiment de CPR Invest, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), constitué en tant que SICAV.

Durée : La durée du Compartiment est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif d'investissement est de surperformer les marchés d'actions mondiaux sur la période de détention recommandée (au moins cinq ans) dans le but de générer un impact indirect sur les inégalités, en investissant dans des actions internationales appliquant de bonnes pratiques en matière de réduction des inégalités sur la base d'indicateurs de performance extra-financière pertinents pour évaluer leur rémunération et leurs politiques fiscales ; leurs pratiques en matière de santé, d'éducation et de diversité ; l'accès aux produits de base, ainsi que leur éthique et leur respect des droits fondamentaux. En outre, le Compartiment intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G) dans le processus d'investissement.

L'investissement durable du Compartiment est axé sur les thèmes sociaux et vise à obtenir un ratio de paie « CEO to Pay » (ratio de rémunération entre le directeur général et les employés percevant un salaire médian) inférieur à son Indice de référence. Cet impact est soumis à un rapport périodique.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que leur investissement dans le Compartiment n'a pas d'impact direct sur la société, mais que le Compartiment vise à sélectionner et à investir dans des entreprises qui contribuent à réduire les inégalités, en suivant les critères précis définis dans la stratégie d'investissement du Compartiment.

Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme décrit plus en détail à la section 4.9 « Aperçu de la politique d'investissement responsable » du Prospectus.

La stratégie d'investissement du Compartiment vise à sélectionner des titres de sociétés principalement cotées sur l'Indice MSCI ACWI Net Return et offrant les meilleures perspectives d'appréciation du prix des actions dans un univers de sociétés qui contribuent le plus au progrès social. La Société de gestion utilise une méthodologie exclusive pour évaluer toutes les sociétés cotées sur l'Indice MSCI ACWI Net Return en fonction de divers facteurs susceptibles d'exacerber les inégalités, tels que la politique de rémunération, la santé et le bien-être, l'éducation, la diversité, l'éthique, la politique fiscale, l'accès aux produits de base, etc. Une approche similaire est adoptée pour évaluer les États eux-mêmes, ce qui permet à la Société de Gestion de comparer les pratiques d'une société par rapport à celles appliquées dans son pays d'origine (c.-à-d. le lieu où son siège social est enregistré).

À l'issue du processus de sélection, au moins 90 % des actions du portefeuille sont des sociétés cotées sur l'Indice MSCI ACWI Net Return qui contribuent le plus au progrès social et possèdent un score ESG. La construction durable de l'univers de l'investissement est encore affinée en excluant les entreprises sur la base de l'approche ESG de la société de gestion (utilisant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) :

- celles ayant les notes ESG globales les moins bonnes ;
- celles ayant les pires scores pour les critères spécifiques E, S et G considérés comme pertinents pour la contribution d'une entreprise au progrès social ;
- celles faisant l'objet de fortes controverses ESG.

La Société de gestion s'engage à exclure au moins 50 % des actions cotées sur l'Indice de référence en appliquant son approche axée sur la dimension sociale et sa méthodologie ESG.

L'approche « best-in-class » n'exclut aucun secteur d'activité par principe. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et le Compartiment peut donc être exposé à certains secteurs controversés.

L'exposition aux actions du Compartiment sera comprise entre 75 % et 120 % de ses actifs.

Les instruments dérivés peuvent être utilisés par le Compartiment à des fins de couverture, d'arbitrage, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment est activement géré. Le Compartiment peut utiliser un Indice de référence a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne l'indice de référence de la commission de performance utilisé par les catégories d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à un tel Indice de référence qui limite la construction du portefeuille.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Investisseur de détail visé : Ce produit est destiné aux investisseurs ayant une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante en matière d'investissement dans des fonds, cherchant à accroître la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et pouvant supporter des pertes allant jusqu'au montant investi.

Remboursement et opérations de rachat : Les actions peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur nette des actifs). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Invest.

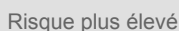
Politique de distribution : Comme il s'agit d'une catégorie d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le Compartiment, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management au 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La Valeur nette des actifs du Compartiment est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank, succursale de Luxembourg.

INDICATEUR DE RISQUE



Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	715 €	2 118 €
Incidence des coûts annuels**	7,3 %	3,5 %

* Période de détention recommandée.
 ** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement annuel moyen soit de 9,98 % avant déduction des coûts et de 6,45 % après cette déduction.
 Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00 % du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Si vous avez investi dans ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance, les coûts indiqués n'incluent pas les coûts supplémentaires que vous pourriez éventuellement supporter.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend les coûts de distribution de 5,00 % du montant investi. C'est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera du coût réel.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres administratifs d'exploitation	frais 1,95 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels au cours de l'année ou dernière.	185,63 EUR
Coûts de transaction	0,31 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents au produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons.	29,38 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions aux résultats	15,00 % annuel de performance au-delà de celle de l'actif de référence. 15 % de la différence entre l'actif net de la Catégorie d'actions et l'Actif de référence. Indicateur de performance : MSCI All Country World Index (MSCI ACWI) Net Return Index. Méthodologie de l'AEMF depuis le 1er janvier 2022. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur nette des actifs conformément aux conditions décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être compensées avant qu'une nouvelle provision au titre de la commission de performance puisse être enregistrée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. La commission de performance est payée même si la performance de l'action sur la période d'observation de la performance est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans, est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Compartiment.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 14 h 00, heure de Luxembourg, le Jour d'évaluation. Veuillez consulter le Prospectus de CPR Invest pour de plus amples informations concernant les rachats.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres Compartiments de CPR Invest conformément au prospectus de CPR Invest.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au Compartiment, y compris les diverses politiques publiées du Compartiment, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Compartiment au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.
 Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.